

LE TEMPS DE TRAVAIL À L'HÔPITAL

Conduite des stratégies d'optimisation et de négociation pour le personnel non médical



« Un guide méthodologique pour accompagner tous les chefs d'établissement, directeurs des ressources humaines, directeurs des soins et cadres de la fonction publique hospitalière dans les enjeux du processus de négociation du temps de travail. »

Éditeur : LEH Édition

www.leh.fr

Collection : Décideur Santé

Parution : septembre 2016

Format : 160 x 240 mm

184 pages

ISBN : 978-2-84874-610-4

Prix : 45 € TTC

Pour commander :

www.leh.fr ou info@leh.fr ou tél. 05 56 98 85 79.

Auteurs

Jean-Marie Barbot, Jean-Pierre Danos, Sophie Léonforte

Mots-clés

accord RTT – temps de travail – gestion – fonction publique hospitalière – négociation – économie – finances

Présentation

Le temps de travail à l'hôpital fait l'objet de nombreux débats depuis la mise en place de la réduction du temps de travail en 2002. Dans le cadre des tensions budgétaires que connaissent actuellement bon nombre d'établissements publics de santé et médicosociaux, certains directeurs cherchent dans le réexamen de leur accord un levier pour parvenir à l'équilibre.

D'autre part, la mise en place de la réforme des groupes hospitaliers de territoire va pousser inéluctablement à l'harmonisation des pratiques relatives au temps de travail pour les établissements membres. Pour certains,



l'objectif d'une révision de l'accord se résume généralement à réduire le nombre de jours RTT acquis par chaque agent de la fonction publique hospitalière. Cette approche est trop rapide et trop simpliste car elle oublie que la gestion du temps de travail est un écosystème complexe mettant en jeu diverses logiques économiques, sociales, juridiques ou organisationnelles qui ne se résume pas à une conception strictement mathématique.

L'ouvrage

Le présent ouvrage est structuré en trois grandes parties :

- Une première partie propose un bilan de la RTT à l'hôpital au travers d'un rappel des conditions de sa mise en place, des problématiques d'application et d'applicabilité des textes et enfin un état des lieux.
- La deuxième partie aborde la question de l'optimisation du temps de travail sans passer par la renégociation de l'accord local : méthodologies d'état des lieux et de mise en oeuvre des leviers d'action pour une plus grande efficacité des ressources humaines mobilisées.
- La troisième partie traite de la conduite à suivre pour renégocier un accord RTT : elle aborde la question des enjeux du temps de travail, le dialogue social dans le cadre d'un réexamen de l'accord et son cadre juridique, le champ et les thématiques de négociation et enfin la conduite même du processus de négociation.

Le public

Cet ouvrage s'adresse aux chefs d'établissement, directeurs des ressources humaines, directeurs de soins, cadres supérieurs et cadres de la fonction publique hospitalière.

Adresse de livraison

Nom, Prénom

Établissement

Fonction

Adresse

CP

Ville

Tél.

Fax

E-mail

Adresse de facturation

Nom, Prénom

Établissement

Fonction

Adresse

CP

Ville

Tél.

Fax

E-mail

- Je souhaite m'inscrire à la lettre d'information et la recevoir gratuitement par mail (merci de renseigner votre adresse mail dans le champ ci-dessus).

Oui, je souhaite commander <i>indiquez la référence ISBN ou le titre de chaque ouvrage</i>	Prix unitaire	Qté	Montant

Mode de règlement

- par chèque à l'ordre de LEH
- par virement administratif
- paiement à réception de la facture
- CB commande et paiement en ligne sur www.leh.fr

Frais de port, pour 1 livre: 7,18 €
pour 2 à 10 livres: 12,53 €
au-delà: nous consulter

Frais de port (tarifs France Métropole)

TOTAL

Retrouvez l'ensemble de nos ouvrages et revues sur www.leh.fr



Date:

Signature:

Cachet:

Virements administratifs acceptés, facture détaillée en 3 exemplaires fournie sur simple demande. Le bon de commande, dûment complété, est à retourner par télécopie ou par courrier à l'adresse suivante:

LEH Édition • 253-255, cours du Maréchal-Gallieni • 33000 Bordeaux
Téléphone 05 56 98 85 79 • Télécopie 05 56 96 88 79 • info@leh.fr • www.leh.fr